



PRINCE EDWARD ISLAND

Regulatory & Appeals Commission

Commission de réglementation et d'appels

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

AVIS

PRIX DU PÉTROLE

Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 22 novembre 2024. – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants, qui seront en vigueur à partir de 0 h 1 le vendredi 22 novembre 2024 :

- Le prix de l'essence ordinaire diminuera de 0,5 cent le litre.
- Le prix de l'essence super diminuera de 1,0 cent le litre.
- Le prix du mazout de chauffage diminuera de 3,5 cents le litre.
- Le prix du diesel diminuera de 1,0 cent le litre.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 163,2 et 164,3 cents le litre, le prix de l'essence super sans plomb aux stations libre-service se situera entre 173,5 et 174,7 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 180,7 et 181,8 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 122,3 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits du pétrole, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit une nouvelle révision des prix le 29 novembre 2024.